

PISTOLET À MOUSSE ISOLANTE INSULATING FOAM GUN

55001501



UTILISATION :

- MUNISSEZ-VOUS D'UN CONTENANT DE MOUSSE EN AÉROSOL ET AGITEZ-LE BIEN.
- VISSEZ LE CONTENANT SUR L'ADAPTATEUR DU PISTOLET, SANS TROP LE SERRER.
- DÉVISSEZ LÉGÈREMENT LE BOUTON DE RÉGLAGE SITUÉ À L'ARRIÈRE DU PISTOLET ET ACTIONNEZ LA GÂCHETTE POUR REMPLIR LE TUBE DE MOUSSE.
- AJUSTEZ LE DÉBIT DE MOUSSE EN VISSANT OU EN DÉVISSANT LE BOUTON DE RÉGLAGE.

ENTRE CHAQUE UTILISATION :

- AGITEZ LE CONTENANT DE MOUSSE VIGOREUSEMENT EN TENANT BIEN LE PISTOLET.
- NETTOYEZ LA MOUSSE SÉCHÉE AU BOUT DE LA BUSE AVEC SOIN.

RANGEMENT :

- LAISSEZ TOUJOURS UN CONTENANT DE MOUSSE PLEIN ATTACHÉ AU PISTOLET.
- REFERMEZ LE BOUTON DE RÉGLAGE COMPLÈTEMENT EN LE VISSANT. **NE VIDEZ PAS LE TUBE QUI DOIT TOUJOURS ÊTRE REMPLI DE MOUSSE, SANS QUOI LA MOUSSE DURCIRA À L'INTÉRIEUR DU TUBE.**
- RANGEZ LE PISTOLET TÊTE EN BAS, ALORS QU'IL REPOSE SUR LE CONTENANT.

REMPACEMENT DU CONTENANT :

- POUR REMPLACER LE CONTENANT DE MOUSSE, IL DOIT ÊTRE VIDE ET POUR VOUS EN ASSURER, ACTIONNEZ LA GÂCHETTE POUR FAIRE SORTIR LA MOUSSE DANS UN RÉCIPENT JUSQU'À CE QU'IL N'Y EN AIT PLUS (SINON VOUS POURRIEZ ÊTRE ÉCLABOUSSÉ).
- PRENEZ UN NOUVEAU CONTENANT DE MOUSSE EN AÉROSOL ET AGITEZ-LE VIGOREUSEMENT.
- DÉVISSEZ LE CONTENANT VIDE EN GARDANT L'OUVERTURE LOIN DE VOUS, RETIREZ LA MOUSSE SÉCHÉE SUR L'ADAPTATEUR ET REMPLACEZ LE NOUVEAU CONTENANT IMMÉDIATEMENT.
- ACTIONNEZ LA GÂCHETTE POUR QUE LE TUBE SE REMPLISSE DE MOUSSE IMMÉDIATEMENT.

NETTOYAGE DU PISTOLET :

- DÉVISSEZ LE CONTENANT DE MOUSSE EN GARDANT L'OUVERTURE LOIN DE VOUS.
- PRENEZ UN CONTENANT AÉROSOL DE PRODUIT DE NETTOYAGE À PISTOLET ET VISSEZ-LE EN PLACE.
- APPUYEZ QUELQUES SECONDES SUR LA GÂCHETTE POUR REMPLIR LE TUBE DE PRODUIT NETTOYANT.
- LE PRODUIT DE NETTOYAGE DOIT RESTER DANS LE TUBE ENVIRON 5 MINUTES.
- APPUYEZ À NOUVEAU SUR LA GÂCHETTE POUR LIBÉRER LES RÉSIDUS.
- SI NÉCESSAIRE, RÉPÉTEZ L'OPÉRATION EN SECOUANT LÉGÈREMENT LE PISTOLET JUSQU'À L'EXPULSION COMPLÈTE DES RÉSIDUS.
- DÉVISSEZ LE CONTENANT DE NETTOYANT.

USE:

- GET A CAN OF GUN FOAM AND SHAKE IT ENERGETICALLY.
- SCREW THE CAN ON THE ADAPTER WITHOUT SCREWING IT TOO TIGHT.
- LIGHTLY UNSCREW THE FLOW ADJUSTMENT SCREW WHICH IS ON THE BACK OF THE GUN AND ACTIVATE THE TRIGGER TO FILL THE TUBE WITH FOAM.
- YOU CAN ADJUST THE QUANTITY OF FOAM RELEASED BY SCREWING OR UNSCREWING THE FLOW ADJUSTMENT SCREW.

BETWEEN EACH USE:

- SHAKE THE CAN ENERGETICALLY WHILE HOLDING THE GUN.
- CAREFULLY CLEAN THE DRIED-UP FOAM AT THE END OF THE TUBE.

STORAGE:

- ALWAYS KEEP A CAN OF FOAM ON THE GUN.
- SHUT THE FLOW ADJUSTMENT SCREW COMPLETELY, **DO NOT EMPTY THE TUBE AND LET THE FOAM IN THE TUBE TO PREVENT IT FROM HARDENING INSIDE.**
- STORE THE GUN UPSIDE DOWN, RESTING ON THE CAN.

CAN REPLACEMENT:

- TO REPLACE THE CAN OF FOAM IT MUST BE EMPTY AND TO ENSURE THAT IT IS, DISPENSE THE FOAM IN A CONTAINER UNTIL NO MORE FOAM IS RELEASED (OTHERWISE YOU COULD BE SPLASHED WITH FOAM).
- TAKE A NEW CAN OF GUN FOAM AND SHAKE IT WELL.
- UNSCREW THE EMPTY CAN WHILE KEEPING THE VALVE OPENING AWAY FROM YOU, REMOVE THE DRIED-UP FOAM FROM THE ADAPTER AND IMMEDIATELY PLACE THE NEW CAN.
- ACTIVATE THE TRIGGER TO BRING THE FOAM IN THE TUBE IMMEDIATELY.

GUN CLEANING:

- UNSCREW THE FOAM CONTAINER WHILE KEEPING THE VALVE OPENING AWAY FROM YOU.
- TAKE A CAN OF GUN CLEANER AND SCREW IT IN THE ADAPTER.
- ACTIVATE THE TRIGGER A FEW SECONDS TO FILL THE TUBE WITH THE CLEANING PRODUCT.
- THE CLEANING PRODUCT MUST STAY IN THE TUBE FOR ABOUT 5 MINUTES.
- PUMP THE TRIGGER AGAIN TO FREE THE RESIDUES.
- IF NECESSARY, REPEAT THE FIRST STEPS AND LIGHTLY SHAKE THE GUN UNTIL RESIDUES ARE COMPLETELY EVACUATED.
- UNSCREW THE CAN OF CLEANING PRODUCT.

GARANTIE LIMITÉE D'UN AN

NOVELCA offre une garantie limitée au présent produit (le « Produit »), et ce, pour une durée d'un (1) an à compter de la date d'achat du Produit, aux conditions ci-édictées.

La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à l'acheteur original du Produit et elle ne peut être cédée ni transférée.

La présente Garantie limitée n'a pas pour effet d'exclure, restreindre, limiter ou modifier la garantie légale accordée par la loi à l'acheteur du Produit.

S'il s'avérait que le Produit présente un vice de fabrication ou qu'une ou plusieurs pièces du Produit soient défectueuses, le détaillant du Produit remplacera ou réparera, à sa seule discrétion, la ou les pièces défectueuses ou le Produit, selon le cas, le tout sans frais et aux conditions cumulatives suivantes : 1) l'acheteur doit s'adresser au détaillant auprès de qui il a effectué son achat; 2) l'acheteur doit remettre au détaillant la ou les pièces défectueuses ou encore le Produit; 3) l'acheteur doit remettre au détaillant la facture comme preuve de son achat et de la date de cet achat; 4) l'acheteur doit fournir des informations d'identification du Produit, notamment, le numéro de série ou le numéro de modèle; et 5) la période d'un (1) an couverte par la présente Garantie limitée ne doit pas être expirée. Si le détaillant décide de remplacer la ou les pièces défectueuses, la ou les pièces de remplacement seront neuves ou remises à neuf équivalentes à des pièces neuves. La présente garantie ne crée aucune autre obligation à l'égard du fournisseur de la garantie que celles explicitement décrites ci-haut.

La présente Garantie limitée ne s'applique pas : 1) aux pièces consommables; 2) à l'usure normale; 3) lorsque le Produit est utilisé à des fins autres que celles déterminées au guide d'utilisation (s'il en existe un); 4) lorsque le numéro de série ou autres identifiants du Produit sont oblitérés ou supprimés; 5) aux dommages purement esthétiques et n'affectant pas l'usage normal du Produit; 6) lorsque les dommages, défauts, défauts ou autres problèmes sont causés par : a) un entretien inadéquat du Produit; b) une mauvaise installation ou un mauvais assemblage du Produit ou une installation ou un assemblage non conformes au guide d'installation ou au guide d'utilisation (s'il en existe un); c) une modification, une réparation ou un démontage apportés au Produit par une personne non autorisée par le détaillant ou le fabricant; d) le transport par l'acheteur, ses commettants, préposés ou mandataires; e) une négligence de l'acheteur, ses commettants, préposés ou mandataires; f) un accident; g) un cas de force majeure ou encore tout événement non imputable au Produit lui-même.

VERSION FRANÇAISE ET VERSION ANGLAISE

En cas de conflits entre la version française et la version anglaise du texte de la présente Garantie limitée, la version française a préséance.

ONE-YEAR LIMITED WARRANTY

NOVELCA offers a limited warranty for this product (hereafter: the "Product") for one (1) year from the date of purchase of this Product, with the conditions set out below.

This limited warranty is valid only for the original purchaser of the Product and it may not be transferred.

The present limited warranty is not meant to exclude, restrict, limit or modify the legal warranty given by law to the purchaser of the Product.

If the Product contains a manufacturing defect or if one or more parts of the Product is defective, the retailer commits to replace or repair, at its sole discretion, the defective part or parts without charge under the following cumulative conditions: 1) the purchaser must contact the retail store where the Product was purchased; 2) the purchaser must return the defective part or parts or the Product to the retailer; 3) the purchaser must provide the retailer the invoice as proof of purchase and date of purchase of the Product; 4) the purchaser must supply the Product identification information, including the serial number or the model number; and 5) the period of one (1) year covered by this limited warranty must not be expired. If the retailer decides to replace the defective part or parts, the replacement part or parts would be new or reconditioned, equivalent to new parts. The present limited warranty does not create any other obligation with the provider of the guarantee than those explicitly described above.

This limited warranty is not applicable: 1) to consumable parts; 2) to normal wear; 3) when the Product is used for other purposes than what is described in the user guide (if any); 4) when the serial number or other identification information of the Product is erased or withdrawn; 5) to damages that are only aesthetic and do not affect the normal use of the Product; 6) when the damages, defects, faults or other problems arise from: a) an inadequate maintenance of the Product; b) a faulty installation or assembly of the Product or an installation or assembly that is not in accordance with the user or installation guide (if one is provided); c) a modification, a repair or dismantling of the Product by a person not authorized by the retailer or the manufacturer; d) the transportation by the purchaser, his employee, officer or representative; e) a negligence by the purchaser, his employee, officer or representative; f) an accident; g) a case of force majeure or any event that is not caused by the Product itself.

FRENCH VERSION VS ENGLISH VERSION

In case of discrepancy between the French and the English versions of the text of this limited warranty, the French version shall prevail.